Commission de l'économie, de l'emploi et du tourisme



2102 - Recherche

CPER 2007-2013 - Centre international de recherche aux frontières de la chimie (CIRFC) - Subvention d'investissement et convention financière

Rapport n° CP/2013/229

Service gestionnaire:

Service développement économique et touristique - Cellule innovation et ens. supérieur

Résumé:

Le présent rapport a pour objet de soumettre aux membres de la Commission Permanente la mise en place de la dernière tranche de financement du projet 'Centre International de Recherche aux Frontières de la Chimie' (CIRFC) inscrit au Contrat de Projets Etat-Région 2007-2013, en application de la proposition d'acquisition d'un équipement présentée par la Fondation à vocation scientifique CIRFC.

Créés par la Loi de Programme pour la recherche d'avril 2006, les Réseaux Thématiques de Recherche Avancée (RTRA) sont destinés à renforcer la qualité et la visibilité internationale des meilleures équipes de scientifiques français dans des disciplines stratégiques en fédérant localement plusieurs établissements de recherche ou d'enseignement supérieur, le plus souvent en association avec des entreprises. Ils fonctionnent sous le statut de fondation de coopération scientifique et bénéficient d'un soutien important de l'Etat (200 M€).

Le pôle de recherche en Chimie de Strasbourg a été labellisé, fin 2006, parmi les 13 réseaux thématiques de recherche avancée français. Il est le seul RTRA consacré à la chimie.

La labellisation « RTRA Chimie » vient consacrer un pôle d'excellence local reconnu (de Louis Pasteur à Jean-Marie Lehn). Le Réseau ambitionne d'aborder l'essentiel des thématiques liées à la chimie, de la recherche fondamentale aux applications, en privilégiant la créativité, l'innovation et la « transdisciplinarité » ; sont aussi concernés le développement de médicaments, la chimie verte, les polymères et les matériaux, les nanosciences, la biologie structurale...

Ce pôle de recherche s'appuie sur une Fondation, le Centre International de Recherche aux Frontières de la Chimie (CIRFC) (appelé anciennement le Centre international de recherche avancée en chimie à Strasbourg (CIRACS)). Ce partenariat implique l'Université de Strasbourg (UdS), le CNRS et les sociétés BASF et Brucker France. Les 80 équipes de recherche strasbourgeoises concernées comptent 750 personnes, dont environ 250 chercheurs ou enseignants-chercheurs et 350 doctorants ou post-doctorants et sont localisées sur les trois campus de l'Université de Strasbourg : Esplanade, Illkirch-Graffenstaden et Cronenbourg.

Soulignons qu'une attention particulière est portée à l'interface avec la biologie : de nombreuses coopérations sont envisagées avec le Pôle de compétitivité « Innovations thérapeutiques ».

Les objectifs de la fondation se déclinent comme suit :

- développer de nouvelles thématiques innovantes,
- valoriser les découvertes et promouvoir la création d'entreprise,
- renforcer les collaborations avec les acteurs socio-économiques,
- intensifier la synergie locale et la coopération en matière de recrutement de scientifiques de haut niveau...

Si la fondation dispose d'une dotation initiale importante (pour permettre des acquisitions d'équipements et également générer des ressources de fonctionnement), elle compte par ailleurs sur le soutien financier de l'Etat et des collectivités prévu dans le Contrat de Projets Etat-Région 2007-2013 (à savoir 10 M€, dont 5 M€ de l'Etat et 1,667 M€ de chaque collectivité suivante : Région Alsace, de la Communauté Urbaine de Strasbourg et du Département du Bas-Rhin).

Au titre des programmes d'investissement de 2007 à 2012, la collectivité départementale a déjà mis en place une contribution d'un montant total de 1,550 M€ (intégralement versés). A noter que l'année 2011 fût une année exceptionnelle pour le CIRFC, notamment au regard de l'attribution du Prix Nobel à Jules HOFFMANN, des excellents résultats de l'UdS aux appels d'offres des Investissements d'Avenir avec deux LabeX récompensés au sein du réseau. Dans le cadre de l'achèvement de ce projet, les financeurs sont sollicités pour abonder la finalisation du programme d'acquisitions 2013 (561.001 €) selon le plan de financement suivant :

| Etat | 211 000 € |
|-------------|-----------|
| Région | 116 667 € |
| _ / | 446 665 6 |
| Département | 116 667 € |

Ces dépenses concernent notamment l'acquisition d'un spectromètre Photoélectronique X (XPS) permettant d'obtenir des informations très précises sur la composition de systèmes chimiques complexes en fournissant notamment une vision en 3 D de haute qualité des composants analysés. Cette technique constitue un apport important pour les activités dans le domaine de la Chimie, sur le Campus de l'Esplanade qui ne dispose pas de ce type d'équipement.

Au regard de la qualité des travaux conduits au sein du pôle de compétences en Chimie, de sa reconnaissance internationale et des partenariats industriels noués et à venir, il vous est proposé de confirmer l'engagement souscrit dans le cadre du Contrat de Projets Etat-Région 2007-2013 en accordant au Centre International de Recherche aux Frontières de la Chimie (CIRFC) une subvention d'équipement de 116 667 € au titre du programme d'équipement 2013 du RTRA. Celle-ci représente le solde du soutien départemental à ce programme.

En cas d'accord, les crédits pourront être imputés comme suit :

| Code de l'enveloppe budgétaire | Imputation M 52 | Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports) | Crédits disponibles (non engagés) | Crédits proposés |
|--------------------------------------|--------------------|--|--------------------------------------|------------------|
| 35706 | 204-20422-23 | 417 000,00 € | 117 000,00 € | 116 667,00 € |

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission Permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son Président, confirme l'engagement du Département souscrit dans le cadre du Contrat de Projets Etat-Région (CPER) 2007-2013 et décide à ce titre d'attribuer au Centre International de Recherche aux Frontières de la Chimie (CIRFC)

une subvention d'investissement de 116 667 € pour la tranche d'équipement 2013 du Réseau thématique en recherche avancée (RTRA).

La Commission Permanente autorise par ailleurs son Président à signer, au nom du Département, le projet de convention financière précisant les modalités de versement de cette aide.

Réunion de la commission permanente du 8 avril 2013

Strasbourg, le 25/03/13

Le Président,

Guy-Dominique KENNEL